

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS (38)



Extension et mise aux normes de la station d'épuration intercommunale, y compris digestion et unité de compostage - 45 000 EH

Pour plus de précisions, un film d'animation 3D détaillé et commenté est disponible ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=VuH1iGApR30>

CARACTERISTIQUES :

- Procédé d'épuration biologique : biofiltration
- Station compacte, entièrement couverte, ventilée et désodorisée
- Digestion anaérobie des boues, co digestion de graisses et de lactosérum,
 - Chauffage des bâtiments
 - Cogénération d'électricité
 - Charges hydrauliques :
 - débit journalier max : 17 600 m³/j
 - Débit horaire max TP : 2400 m³/h
- Procédés : Traitement biologique MBBR avec nitrification

Détail de la mission

- MOE complète : AVP, PRO, ACT, VISA, OPC, DET, AOR
- Groupement MONTMASSON / RECYVAL (sous-traitant intervenu pour le lot « Compostage »). Architecte : David FERRE.
- Opération décomposée en 4 lots :
 - LOT 1 : Station d'épuration yc digestion
 - LOT 2 : Compostage
 - LOT 3 : Canalisation
 - LOT 4 : Poste de transfert

Le Lot 1 comportait aussi une tranche conditionnelle «Exploitation pendant 3 ans» (ACT réalisée par Montmasson).

Montant de la mission :

Maitrise d'œuvre complète: **747 600 € HT**

Personne à contacter :

M. Pascal Arnaud 04 76 95 08 96

Traitement des eaux

- Bassin d'orage, dégrillage moyen et fin, dessablage –
- Déshuilage
- Décantation primaire avec traitement physico-chimique
- Traitement biologique avec nitrification poussée d'effluents froids – 1,9 mg N_{NH4/I} – 2 mg PT/I

Traitement de l'air

- Désodorisation complète par lavage chimique

Traitement des boues

- Epaissement mécanisé par centrifugation
- Méthanisation avec réutilisation du bio-gaz pour chauffage des bâtiments STEP et Compostage
- Cogénération du biogaz avec injection ErDF
- Déshydratation par centrifugation
- Usine de compostage 1 600 T/An

Co-digestion :

- graisses et lactosérum

Montant total des travaux : 21 748 000 € HT

- Montant construction STEP **17 316 641 € HT**
- > Montant digestion, Co digestion et cogénération: **1 716 000 € HT**
- > Exploitation STEP et compostage pendant 3 ans: **1 614 756 € HT**

Montmasson Ingénieurs Conseils

PAE les Glaisins - 12A rue du Pré Faucon - CS40435
74940 Annecy-le-Vieux Cedex
Tél : +33 (0)4 50 57 04 45
Fax : +33 (0)4 50 57 24 39
cabinet.montmasson@montmasson.fr